

Devenez mécènes avec Les Entreprises Bienveillantes : vous avez tout à y gagner !

- Des avantages fiscaux avec une déduction d'impôts liée directement aux dons.
- Une communication positive et sociale avec des valeurs fortes associée à votre marque. Par le biais du mécénat avec Les Entreprises Bienveillantes, vous profitez des actions de communication (visibilité du logo, rencontres, newsletters, site Internet...) mises en place par le fonds de dotation et vous participez au dynamisme économique et culturel de votre territoire.
- Un développement de votre réseau professionnel : Les Entreprises Bienveillantes facilite les alliances inter-entreprises et les échanges avec les associations, notamment au travers de plusieurs rencontres annuelles avec l'ensemble des acteurs du territoire, par le partage d'expériences et le savoir-faire...

Alors, rejoignez-nous et notez dès à présent notre soirée de lancement officiel le 10 octobre prochain !

Contact
ebvo - les entreprises bienveillantes
Franck Besson
franck.besson@ebvo.fr - 06.03.28.55.57
www.lesentreprisesbienveillantes.fr

Conception : La Communication Kervéguen - Anthony Julian




Les Entreprises
Bienveillantes

SOYEZ MÉCÈNES SUR VOTRE TERRITOIRE...

LES BIENVEILLANTES EN VAL D'OISE :
LA SOLIDARITÉ DES ENTREPRISES AU SERVICE DES
ASSOCIATIONS !

DONNEZ VIE À DES PROJETS CITOYENS ET DEVENEZ ACTEURS
DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE.



CCI VAL-D'OISE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Je m'engage avec



Créé en 2019, Les Entreprises Bienveillantes est un fonds de dotations qui oeuvre pour soutenir des projets citoyens portés par des associations.

Grâce aux entreprises adhérentes, ce fonds aide les associations sur le territoire du Val d'Oise à se développer au travers du mécénat d'entreprise, financier et professionnel, par le partage de compétences et la mise à disposition de moyens.

Sous la présidence de Patrick Rolland (Président du Groupe GPR – Saint Ouen L'Aumône), Les Entreprises Bienveillantes a pour vocation de participer au financement de projets, selon **trois axes prioritaires** :

1
L'AMÉLIORATION ET LA PÉRENNISATION
DU TISSU ASSOCIATIF

2
LE CO-FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENTS
ASSOCIATIF

3
LE DÉVELOPPEMENT DU MONDE
ASSOCIATIF

Du mécénat
dans quels
secteurs ?

1
L'inclusion et
l'accessibilité des
handicapés dans
les œuvres du
territoire.

2
L'accès à la culture
et la santé

3
Le sport amateur
et handisport

4
Les égalités
femmes / hommes

5
L'éducation



Chaque année, une sélection de projets sera réalisée par un comité d'attribution spécifique pour choisir ceux qui seront soutenus par le fonds de dotations ainsi que les sommes attribuées pour chacun.

**Les trois valeurs fondatrices
des Entreprises Bienveillantes :**

